

troisième âge, les empêchant ainsi de s'assurer un revenu pour les années où ils ne pourront plus ni travailler ni toucher de salaire.

• (1610)

Du point de vue politique, c'est dommage que le parti progressiste conservateur ait empêché le gouvernement de commettre ces énormes bévues, car les Canadiens auraient traité le gouvernement et les députés ministériels comme ils le méritent lors des prochaines élections. Au lieu de cela, nous sommes restés là, comme nous en avions le devoir, et assumant pleinement notre rôle de représentants du peuple, nous avons réussi, à force de prières et de flatteries, à convaincre le gouvernement d'apporter ces changements. Aussi n'aura-t-il pas à payer sur le plan politique ses erreurs passées. Il a eu la chance d'y remédier.

Selon le ministre d'État chargé des Finances (M. Cosgrove) et d'autres ministériels qui appuient le gouvernement nous devrions autoriser l'adoption immédiate de ces mesures. Il est regrettable, je le répète, que nous ne leur ayons pas permis de les faire adopter à l'origine, car les ministériels se seraient retrouvés aujourd'hui à payer leurs erreurs. Mais pour le moment, ils se sont débrouillés je ne sais trop comment pour nous présenter ces mesures qui vont causer des tas d'ennuis aux contribuables canadiens.

Ils s'attendent pourtant que nous acquiescions à leur demande, c'est-à-dire que nous adoptions leur projet de loi. Mais cela nous est impossible. Nous sommes les seuls à nous interposer entre le gouvernement et les contribuables. Il nous incombe de tenir le gouvernement du Canada en échec quand il propose des mesures fiscales qui nuisent à la population canadienne. C'est la tâche que nous avons accomplie jusqu'ici, et fort honorablement, soit dit en passant. Mais nous devons de continuer à protéger les Canadiens contre leur gouvernement. Il est vraiment regrettable que je doive en arriver à dire une chose pareille à la Chambre, mais nous devons dans ces lieux mêmes protéger les contribuables canadiens, les citoyens canadiens, contre leur gouvernement, celui-la même qui voulait imposer leur régime d'assurance-maladie, qui aurait volontiers accepté de voir disparaître des milliers de régimes d'assurance-maladie parce que les travailleurs refusaient de payer de l'impôt sur ces avantages sociaux.

Il fallait que nous empêchions cette mesure de passer. Et nous l'avons fait. Pourquoi les gens d'en face, les membres du parti libéral nous accablent-ils? Pourquoi ne cessent-ils de répéter que nous empêchons que des Canadiens soient remboursés des impôts qu'ils ont payés en trop? Pourquoi dire qu'ils ne sont pas remboursés à cause de nos tactiques dilatoires? Ce n'est pas là une attitude responsable de la part d'un député, encore moins d'un ministre. Le ministre sait fort bien pourquoi nous débattons cette mesure à la Chambre des communes. Il sait fort bien pourquoi nous avons examiné sur toutes les coutures les résolutions budgétaires afin de les améliorer.

Mais cela ne les empêche pas d'essayer de faire croire aux contribuables canadiens que nous leur nuisons, nous qui nous sommes levés en bloc pour empêcher qu'on impose les régimes de soins médicaux et les prestations de vieillesse, sans compter une quarantaine ou une cinquantaine d'autres mesures que le gouvernement a été forcé de retirer. Les gens ne sont pas stupides et ils ne vont pas se laisser bernier par un ministre ou un

député libéral. Ils savent fort bien ce que nous faisons à la Chambre des communes. Ils n'ignorent pas que nous cherchons à les protéger des mesures fiscales insidieuses que le gouvernement du Canada a proposées.

Les Canadiens savent pourquoi le gouvernement a besoin de toutes ces recettes provenant des impôts. Il en a besoin pour alimenter ses programmes de dépenses extravagants. Un des députés de Terre-Neuve nous a défié d'énumérer certains programmes fédéraux qui ont entraîné des dépenses excessives. C'est tout simple. Si vous m'accordez une minute, monsieur le Président, je vais vous en citer quelques-uns.

Cette année, le Canadien National a accusé un déficit de 220 millions de dollars, après s'être débarrassé de tous ses secteurs déficitaires comme VIA Rail et CN Marine. Il a perdu 62 millions de dollars à cause d'un investissement dans une société étrangère, Cast Shipping Group. Il a jeté 62 millions de dollars par les fenêtres, assez pour remettre en marche la société Sydney Steel et pour employer 2,000 travailleurs de la circonscription du député de Cape Breton-The Sydneys (M. MacLellan). Au lieu de cela, le Canadien National a jeté cet argent par les fenêtres, il l'a donné à une société étrangère. On a dit que Postes Canada ne ferait pas de déficit au bout de trois ans. C'est faux. Après trois ans, le déficit de cette société s'élève à 500 millions de dollars. Air Canada est en déficit. Le Conseil des ports nationaux avait passé par profits et pertes une somme de 400 millions de dollars représentant d'anciennes dépenses, dont 250 millions de dollars pour le port de Montréal. Le budget de la société Petro-Canada est de 2.7 milliards de dollars, soit plus que celui de toute la région de l'Atlantique. Cette société de la Couronne dépense 2.7 milliards de dollars. Pensez-vous qu'elle fait du gaspillage? Cette société a à son service 200 ingénieurs qui sont oisifs. Ce n'est qu'un début. Je pourrais continuer. Mirabel, 50 millions de déficit par an, Dome Petroleum, Davie Shipbuilding, 200 millions de déficit sur le traversier Gulf Span qui ne pourra jamais être construit, d'après le ministre des Transports (M. Pepin).

Merci pour votre indulgence, monsieur le Président. J'ai encore des exemples de déficits se chiffrant à 2 milliards de dollars. Je demande la permission de répondre au député de Terre-Neuve.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre! En conformité de l'article 45 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, savoir: l'honorable député de Surrey-White Rock-Delta-Nord (M. Frisen) L'administration—*a*) La responsabilité en ce qui concerne les mesures prises par les ministres et les fonctionnaires. *b*) Le mandat du gouvernement; l'honorable député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie)— Le transport aérien—*a*) Le centre de contrôle aérien de Winnipeg—Les répercussions des mutations projetées sur les familles. *b*) L'avenir des employés actuellement en poste; l'honorable député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie)— Les soins médicaux—*a*) Le contrat concernant la gestion de l'Hôpital de Hawkesbury. *b*) La position du ministre.